

Enquête de satisfaction

Des constatations précieuses pour le bien-être des doctorant.e.s

Une enquête sur les études doctorales à l'Unifr a montré un taux de satisfaction d'environ 80%, ce qui est bon. Des différences nettes entre doctorant.e.s immatriculé.e.s et doctorant.e.s exmatriculé.e.s sont apparues. Plus de la moitié des doctorant.e.s ont déjà envisagé d'abandonner leur thèse. L'Université entend profiter des résultats obtenus pour mener des améliorations.

La satisfaction générale relative à la formation doctorale est de 79% chez les doctorant.e.s immatriculé.e.s et de 77% chez les doctorant.e.s exmatriculé.e.s. En ce qui concerne la supervision de la thèse, le taux de satisfaction voisine également les 79% chez les doctorant.e.s immatriculé.e.s, alors qu'il ne s'élève qu'à 68% chez les doctorant.e.s exmatriculé.e.s.

Améliorations au niveau des conditions d'emploi et surcharge de travail

Les doctorant.e.s déplorent, au travers des commentaires fournis, un manque de transparence relative aux conditions d'engagement ainsi que du salaire. De plus, plus d'un tiers d'entre-eux.elles déclarent ne pas disposer d'un cahier des charges ou ne pas avoir connaissances d'un tel document. 44% des doctorant.e.s immatriculé.e.s indiquent devoir effectuer des tâches supplémentaires, ne faisant pas partie de leur cahier des charges et/ou de ce qui a été convenu oralement (recherche ou travaux pour la chaire). Ce chiffre atteint 55% pour les doctorant.e.s exmatriculé.e.s.

Convention utile, potentiel en matière d'encadrement

Environ 40% des doctorant.e.s immatriculé.e.s et 29% des doctorant.e.s exmatriculé.e.s déclarent utiliser une convention doctorale. Cette convention est jugée utile par environ deux tiers des doctorant.e.s ainsi que par 78% des directeur-trice-s de thèse.

Quelques 60% des directeur-trice-s de thèse estiment que la supervision doctorale pourrait faire l'objet d'amélioration et 48 % d'entre-eux.elles souhaitent qu'une offre de formation continue portant sur ce thème soit offerte.

19% des doctorant.e.s immatriculé.e.s ont souvent à constamment envisagé de mettre fin à leurs études doctorales, 35% y ont songé occasionnellement. Les jeunes chercheurs.euses ont évoqué leurs doutes quant à leur capacité, la charge de travail élevée et les doutes quant à de meilleures perspectives professionnelles. 18% de doctorant.e.s exmatriculé.e.s ont interrompu leur thèse.

Discrimination et abus de pouvoir

Des sujets sensibles ont également fait l'objet de cette enquête. Ainsi, 6% des doctorant.e.s immatriculé.e.s ont été victimes de discriminations durant leurs études, 11% d'entre-eux.elles ont eu l'impression que l'un-e de leur directeur-trice de thèse abusait de son rôle de supérieur-e. Ces taux sont doublés pour les doctorant.e.s exmatriculé.e.s (10% et 20%).

Les résultats de cette enquête servent de base à l'Université pour établir des Best Practices en matière d'accompagnement doctoral. Cette enquête était adressée aux doctorant.e.s immatriculé.e.s au semestre d'automne 2021 (1357), à leur directeur.trices de thèse (260) et aux doctorant.e.s exmatriculé.e.s à partir du 1^{er} octobre 2020 (241). Le taux de participation s'est élevé à 28% pour les doctorant.e.s immatriculé.e.s, à 26% pour les doctorant.e.s exmatriculé.e.s et à 62% pour les directeur-trice-s de thèse.